

20 | VENDREDI 26 MARS 2021 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

# ANNONCES LÉGALES



## Publiez vos marchés publics

• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

## Publiez vos formalités

• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

## CONTACTS ISÈRE

04 76 88 73 86  
04 76 88 73 24

LDLegaes38@ledauphine.com



## Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les publications des annonces juridiques obligées sont régies par l'article du 21 décembre 2012 modifié de la loi du 2010, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1,91 € HT/m de colonne pour 2020.

### VIES DES SOCIÉTÉS

#### Constitutions de sociétés

#### E-TROTT'ATHLON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUTRANS MEAUREN EN VERCORS du 10 mars 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
**Forme** : Société par actions simplifiée ;  
**Dénomination** : E-TROTT'ATHLON ;  
**Siège** : 54, chemin du Marché Le Tonkin 38880 AUTRANS MEAUREN EN VERCORS ;  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRENOBLE ;  
**Capital** : 1 000 euros ;  
**Objet** : Activités récréatives, de loisirs et sportives ;  
**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ;  
**Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé est libre ;  
**Agrement** : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés ;  
**Président** : M. Frédéric BIBOUD demeurant au siège social ;  
**Pour avis, le 16 Président.**

248328760

### GTV TRANSPORT

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000,00 €  
**Siège social** : 12 rue Jean Moulin 38360 Sassenage  
**AVIS DE CONSTITUTION**  
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SASSENAGE du 01/03/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : Société à responsabilité limitée **Dénomination sociale** : GTV TRANSPORT **Siège social** : 12 rue Jean Moulin, 38360 SASSENAGE **Objet social** : Transport de personnes ; transports de marchandises pour autre utilisation exclusivement des véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximal autorisé ; Transports routiers ; locations de véhicules pour le transport routier de marchandises utilisant exclusivement des véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximal autorisé. **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés **Capital social** : 2 000 € **Gérance** : Monsieur Grégory TRUC VALLET CROS, demeurant 12 rue Jean Moulin 38360 SASSENAGE, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble.  
**Pour avis, la Gérance**

249326600

### LES QUATRE BERGES

Par acte SSP du 02/03/2021 il a été constituée une SARL dénommée : **LES QUATRE BERGES**  
**Siège social**: 1301 route de pâquier 38650 ST MARTIN DE LA CLUZE  
**Capital**: 12 000 €  
**Objet**: Location meublée non professionnelle  
**Gérant**: M. BERGERON Romain 1301 Route de Pâquier 38650 ST MARTIN DE LA CLUZE  
**Durée**: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de GRENOBLE

249617800

#### Augmentations de capital

#### DFT

**SASU au capital de 5.000 €**  
**Siège**: **L'ATTESSMENT LES CEDRES 7 500 AVENUE DE LA GARE 38290 LA VERPILLIERE 878518679 RCS de VIENNE**

Par décision de l'AGE du 09/03/2021, il a été décidé d'augmenter le capital social de 7.000 €, par apport en incorporation de réserve, le portant ainsi à 12.000 €. Mention au RCS de VIENNE

249545400

### JK TRANSPORT

**SARL à associé unique au capital de 3.600 €**  
**Siège**: **BATIMENT E2 IMPASSE DES ETOURNEAUX 38090 VILLEFONTAINE 892338922 RCS de VIENNE**

Par décision de l'AGE du 09/03/2021, il a été décidé de :  
- augmenter le capital social de 16.200 € par apport de compte courant d'associés, le portant ainsi à 19.800 € ;  
- transférer le siège social au 9 Rue de Bruxelles 38070 ST QUENTIN FALLAVIER.  
Mention au RCS de VIENNE

249549600

#### Clôture de liquidation

**CDMF - AVOCATS**  
**CABINET Thierry LEBRUN**  
Société d'Avocat  
1 place Firmin Gautier - Europeole  
38000 GRENOBLE

**SCCV CHALET DES LACS**  
Société civile de construction vente  
Au capital de 100.000 € en liquidation  
**Siège social**: 21 Chemin des Sayettes - 38240 MEYLAN  
**RCS GRENOBLE 750 235 418**

**Clôture de liquidation**  
Suivant AGE du 31.12.20, les comptes de liquidation ont été approuvés, quittés et déchargés de son mandat délégué au Liquidateur et la clôture de la liquidation prononcée.

249569000

### MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

#### Procédures adaptées (plus de 9000 euros)



### SOCIÉTÉ D'HABITATION DES ALPES - PLURALIS

#### Avis d'appel public à la concurrence

Service Marchés  
74 COURS BECQUART-CASTELBON  
CS 80223 - 38006 VOIRON CEDEX  
mél : achats@pluralis-habitat.fr  
web : http://www.pluralis-habitat.fr  
L'avis implique un marché  
**Objet** : RIVES - Avenue de Chamrousse - Résidence "Casseroles"  
Construction de 16 logements collectifs et 5 garages  
**Reference acheteur** : RIVES - SC  
**Type de marché** : Travaux  
**Procédure** : Procédure adaptée  
**Forme du marché** : Prestation divisée en lots ;  
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots  
**Les variantes sont acceptées**  
Lot N° 20 - Terrassement  
Lot N° 22 - VRD - Espaces Verts  
Lot N° 30 - Gros œuvre  
Lot N° 35 - Charpente - Couverture  
Lot N° 41 - Menuiseries Extérieures PVC  
Lot N° 42 - Menuiseries Intérieures  
Lot N° 45 - Cloisons - Doublages  
Lot N° 50 - Carrelage - Faïence  
Lot N° 51 - Châsses  
Lot N° 52 - Sols Souples  
Lot N° 55 - Peintures  
Lot N° 60 - Serrures  
Lot N° 61 - Portes de garages  
Lot N° 65 - Éclairçages  
Lot N° 70 - Façades  
Lot N° 85 - Électricité  
Lot N° 90 - Plomberie  
**Critères d'attribution** :  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).  
**Remise des offres** : 15/04/21 à 17h00 au plus tard.  
**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : Unité monétaire utilisée, l'euro.

**Validité des offres** : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.  
**Envoi à la publication** le : 23/03/21  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <http://www.ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

249515000

### COMMUNE DE SAINT MARCELLIN

**AVIS**  
M. Le Maire  
21 Place d'Armes  
BP 49 - 38162 Saint-Marcellin  
Tél : 04 76 78 41 61 - Fax : 04 76 84 08 83  
mél : contact.ville@st-marcellin.fr  
web : <https://www.saint-marcellin.fr/>  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.  
L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.  
Durée : N.C.  
Accord-cadre avec un seul opérateur.  
Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre :  
Valeur estimée (H.T.I.) : 120 000,00 €  
**Objet** : PRÉSTATIONS DE SÉCURITÉ ET DE GESTION DU PUBLIC DANS LE CADRE D'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS  
**Reference acheteur** : 2021\_06  
**Type de marché** : Services  
**Procédure** : Procédure adaptée  
Code NUTS : FRK22  
**Description** : accord-cadre à bons de commande d'un montant maximal annuel de 30 000 € HT à compter du 20 juin 2021, pour un durée de 12 mois renouvelable 3 fois.  
**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC - IVOI**  
Forme de la procédure : Prestation divisée en lots ; non Conditions relatives au contrat  
Capacités économiques et financières, techniques et professionnelles  
**Financement** : 30 jours par mandat administratif  
**Critères d'attribution** :  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :  
- 60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique  
- 40% Prix  
**Remise des offres** : 26/04/21 à 10h00 au plus tard.  
**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : Unité monétaire utilisée, l'euro.  
**Validité des offres** : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.  
**Envoi à la publication** le : 23/03/21  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <http://www.ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

249515000

**AVIS**  
M. Le Maire  
21 Place d'Armes  
BP 49 - 38162 Saint-Marcellin  
Tél : 04 76 78 41 61 - Fax : 04 76 84 08 83  
mél : contact.ville@st-marcellin.fr  
web : <https://www.saint-marcellin.fr/>  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.  
L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.  
Durée : N.C.  
Accord-cadre avec un seul opérateur.  
Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre :  
Valeur estimée (H.T.I.) : 120 000,00 €  
**Objet** : PRÉSTATIONS DE SÉCURITÉ ET DE GESTION DU PUBLIC DANS LE CADRE D'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS  
**Reference acheteur** : 2021\_06  
**Type de marché** : Services  
**Procédure** : Procédure adaptée  
Code NUTS : FRK22  
**Description** : accord-cadre à bons de commande d'un montant maximal annuel de 30 000 € HT à compter du 20 juin 2021, pour un durée de 12 mois renouvelable 3 fois.  
**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC - IVOI**  
Forme de la procédure : Prestation divisée en lots ; non Conditions relatives au contrat  
Capacités économiques et financières, techniques et professionnelles  
**Financement** : 30 jours par mandat administratif  
**Critères d'attribution** :  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :  
- 60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique  
- 40% Prix  
**Remise des offres** : 26/04/21 à 10h00 au plus tard.  
**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : Unité monétaire utilisée, l'euro.  
**Validité des offres** : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.  
**Envoi à la publication** le : 23/03/21  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <http://www.ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

249515000

### GAZ ELECTRICITE DE GRENOBLE

#### Avis d'appel public à la concurrence

Mme Christine GOCHARD - Directrice Générale  
8 place Robert Schuman  
CS 20240 - 38042 Grenoble - Cedex 09  
RCS GRENOBLE - 2021\_19  
L'avis implique un marché public.  
**Objet** : Renovation des Automatismes des Centrales Thermiques  
**Procédure** : Procédure adaptée  
**Forme du marché** : Prestation divisée en lots ; non  
**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).  
**Remise des offres** : 15/04/21 à 12h00 au plus tard.  
**Envoi à la publication** le : 23/03/2021  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <http://www.marches-publics.info>

249617800

#### AVIS

#### Enquêtes publiques

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**Portant sur le projet de modification n°1 du PLU de la commune de Saint-Romain-en-Gal**

A partir du 12 avril 2021 à 9h30 et jusqu'au 12 mai 2021 à 11h30, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune de Saint-Romain-en-Gal.  
Le projet de modification n°1 du PLU a pour objet :  
- de modifier le règlement écrit concernant la mixité sociale soit les articles Ua1.2 et Ub1.2 afin de permettre une production de logements abordables adaptés aux caractéristiques de chaque quartier sans cibler les seules opérations immobilières dans les zones Ua et Ub ;  
- de créer un nouveau sous-secteur Liba au sein de la zone Ub, sur un périmètre restreint du centre bourg situé le long de la Route de Rive de Gier, afin de prendre en compte les caractéristiques typomorphologiques du tissu urbain du secteur concerné dans le cadre de futurs projets ;  
- de modifier l'Orientation d'Aménagement et de Programmation « Vaunois-Chimbaude » pour ce qui concerne les modalités d'implantations des constructions le long de la rue de Vaunois afin de respecter la diversité d'implantation du tissu actuel ;  
- de modifier l'Orientation d'Aménagement et de Programmation « Centre Urbain » pour ce qui concerne les principes d'équipement de la voie et de cheminement piéton ainsi que la capacité de logements afin de permettre la réalisation de futurs projets d'habitat sur l'ilot dans un objectif renouvellement urbain du centre ;  
- de modifier la rédaction des articles A1.1.2 et N1.1.2 et de modifier l'orientation d'aménagement et de programmation existantes dans les zones A et N à la date d'approbation du PLU, afin de prendre en compte la superficie du bâti existant.  
Au terme de l'enquête, le projet de modification n°1 du PLU sera proposé au vote du Conseil communautaire de Vienne Condréou Agglomération pour approbation.  
Madame Marie-Jeanne COURTIER a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.  
L'avis de l'enquête en mairie de Saint-Romain-en-Gal, 1 place Denys Lévard, 69560 Saint-Romain-en-Gal, du lundi au samedi matin de 8h à 12h, ainsi que les lundi et vendredi après-midi de 15h à 17h ;  
- ou au siège de Vienne Condréou Agglomération, service Planification, 30 avenue Général Leclerc, 38200 VIENNE, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
Un accès gratuit au dossier sera garanti sur un poste informatique situé en mairie de Saint-Romain-en-Gal et au siège

de Vienne Condréou Agglomération.  
Le dossier sera également mis en ligne pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la commune de Saint-Romain-en-Gal : <https://saintromainengal.fr/>.  
Le public pourra consulter ses observations sur les registres d'enquête tenus à sa disposition en mairie de Saint-Romain-en-Gal et au siège de Vienne Condréou Agglomération.  
Les observations pourront également être adressées par correspondance à Madame le commissaire-enquêteur, 1 Place Denys Lévard, 69560 Saint-Romain-en-Gal, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete@viennecondreou.fr](mailto:enquete@viennecondreou.fr).  
Les observations seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête en mairie, dans les meilleurs délais.  
Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie, 1 Place Denys Lévard, 69560 SAINT-ROMAIN-EN-GAL, pour recevoir ses observations écrites et orales lors de ses permanences :  
- lundi 12 avril 2021, de 9h30 à 12h00  
- vendredi 30 avril 2021, de 15h00 à 17h00  
- mercredi 12 mai 2021 de 9h30 à 11h30  
Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles en mairie.  
À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie de Saint-Romain-en-Gal et Vienne Condréou Agglomération, ainsi que sur les sites internet : <https://saintromainengal.fr/> et <https://vienne-condreou-agglomeration.fr/>  
Toute information relative à cette enquête pourra être demandée au secrétariat de la mairie de Saint-Romain-en-Gal :  
Tél : 04.74.31.43.80.

249354600

### COMMUNE DE CRAS

**Ouverture de l'enquête publique unique ayant pour objet l'élaboration du plan local d'urbanisme, le projet de zonage d'assainissement et le projet de zonage des eaux pluviales**

Par arrêté numéro A8 2021, en date du 22 mars 2021, le maire de Cras a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique. À cet effet, M. Léon SERTY a été désigné par le Président du Tribunal Administratif, comme commissaire enquêteur.  
L'enquête se déroulera à la mairie de Cras, du lundi 12 avril 2021 au mercredi 12 mai 2021 inclus, pendant 30 jours consécutifs, aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie.  
Le commissaire enquêteur recevra en mairie les lundis 12 et 26 avril 2021 de 14 h 00 à 17 h 00, ainsi que les mercredis 21 avril, 5 et 12 mai 2021 de 9 h 00 à 12 h 00.  
Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier, en mairie, et sur le site internet dédié de la commune [www.cras38.fr/](http://www.cras38.fr/), et formuler des observations qui pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu ou déroulé l'enquête publique : Mairie de Cras, 12 route des Ecoles 38210 Cras et / ou par moyens électroniques à l'adresse suivante : [pludcras@gmail.com](mailto:pludcras@gmail.com).  
À compter de la clôture de l'enquête, le rapport et conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à la mairie de Cras.

Le Maire, Nicolas DIARRI

249479400

#### Avis administratifs

### alpe+huez COMMUNE D'HUEZ

#### Avis de concertation préalable du public Au titre du code de l'urbanisme

**Objet** : Aménagement du secteur de l'Écluse Ouest - Procédure de mise en compatibilité du PLU par déclaration de projet.  
**Durée** : La concertation préalable se déclarera à compter du lundi 12 avril 2021 (9h00) jusqu'au lundi 14 juin 2021 (12h00).  
**Moyens d'information et de participation** :  
- Consultation d'un dossier de concertation ;  
- Sous forme papier : à la Mairie annexe de Alpe d'Huez (226 route de la Poste à 38750 ALPE D'HUEZ), aux heures d'ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 ;  
- Sous forme numérique : sur le site internet de la Mairie (<https://www.alpedhuez-mairie.fr/>) ;  
- Réunion publique en visio-conférence le lundi 12 avril 2021 à 19h00 sur la plateforme Zoom ; un lien et les identifiants de connexion seront disponibles à compter du 05/04/2021, sur le site internet de la Mairie à la rubrique « Urbanisme » ;  
- Ouverture d'un registre public de recueil des observations en Mairie annexe de l'Alpe d'Huez, aux heures d'ouverture précitées ; les contributions pourront également être adressées à l'adresse mail ([info@mairie-alpedhuez.fr](mailto:info@mairie-alpedhuez.fr)) et par voie postale (Mairie annexe de l'Alpe d'Huez (226 route de la Poste à 38750 ALPE D'HUEZ).  
**Publicité** : Publication de l'avis de concertation préalable sur les panneaux d'affichage de la Commune, sur le site internet de la Commune et dans le Dauphiné Libéré.  
**Bilan** : Il sera établi par le conseil municipal à l'issue de la procédure et notamment public sur le site internet de la Mairie.

249645700

#### Plan local d'urbanisme

### Commune de BOURGOIN JALLIEU

#### MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 18 mars 2021, le Conseil Municipal de la commune de BOURGOIN-JALLIEU a fixé les modalités de mise à disposition du public du dossier de projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle a pour objet d'adapter l'OAP Centre-Ville, n° 8, et le règlement ponctuellement au projet urbain qui a été précisé sur ce secteur de la ville.  
Le dossier de modification simplifiée n°3 du PLU sera mis à disposition du public :  
- aux services techniques de la Commune de Bourgoin-Jallieu, pendant 30 jours, du 1er avril 2021 au 30 avril 2021 inclus, aux jours et heures habituelles d'ouverture au public (soit les mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h et de 14h à 17h, et les lundi et mercredi de 14h à 17h) ;  
- sur le site internet de la ville.  
Dans des conditions lui permettant de formuler ses observations, à savoir la mise à disposition d'un registre, les observations pouvant aussi être également formulées par écrit sur feuille libre en vue d'être insérées au registre adressé aux services techniques de la Commune de Bourgoin-Jallieu, aux jours et heures habituelles d'ouverture au public (soit les mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h, et de 14h à 17h) et les lundi et mercredi de 14h à 17h).  
Les observations du public seront enregistrées et conservées en mairie. Un exemplaire de cette délibération est affichée en Mairie.

249379900

38/2021-VI



## marchés publics



>> CONTACT : 04 79 33 86 72

# Plateforme de dématérialisation

>> OBLIGATOIRE DÈS 40 000 €

- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondance
- Réponses électroniques
- Négotiations
- Lettres de rejet / notification
- Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national

La plateforme de référence des marchés publics

[ledauphine.marchespublics-eurolegales.com](http://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com)

